



Fiche de présentation

DE – Educateur Spécialisé

RNCP 41747

Certificateur(s) :

Ministère chargé de la solidarité

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Date de début des parcours certifiants : 01/09/2026

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2031

Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences :

L'obtention de la certification est conditionnée par la validation des quatre blocs de compétences. Chaque candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

- ➔ RNCP41747BC01 - Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive
- ➔ RNCP41747BC02 - Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation
- ➔ RNCP41747BC03 - S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale
- ➔ RNCP41747BC04 - S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

Secteur d'activité

L'éducateur spécialisé exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur public ou du secteur privé non lucratif.

- **Employeurs :** Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale), ...
- **Politiques sociales :** Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...
- **Lieux d'intervention :** Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de

prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico éducatifs, établissements d'aide par le travail (ESAT), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), hôpitaux...

Type d'emplois accessibles :

Educateur spécialisé

Code(s) ROME : K1207 - Intervention socioéducative

Prérequis à l'entrée en formation :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- ★ Être titulaire du baccalauréat
- ★ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4
- ★ Avoir une expérience professionnelle significative dans le métier
- ★ Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation.

Passerelles possibles

Après :

- l'obtention d'un niveau 5 (ex : BTS) dans le secteur social
- l'acquisition d'un diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou d'auxiliaire de vie sociale ayant 5 ans de pratique
- l'expérience professionnelle via une VAE.

Parcours et débouchés

▪ **Fonctions d'encadrement :**

- **DEIS, diplôme d'État d'ingénierie sociale**
- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (**CAFDES**)
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (**CAFERUIS**).

Reconversion :

- **Diplôme d'État de médiateur familial (DEMF)** : approfondissement les compétences en communication, négociation et gestion des conflits.
- **Master en sciences de l'éducation ou en intervention sociale** : spécialisation et accession à des postes à responsabilités, comme responsable pédagogique, conseiller(ière) pédagogique ou chercheur en éducation.
- **Certification en management de projets sociaux** : coordination de projets (planification, gestion d'équipe et suivi budgétaire)
- **Formation en coaching ou en développement personnel** : aborder des techniques de communication, de gestion des émotions et de conseil.
- **Diplôme de professeur des écoles ou d'enseignant spécialisé** : passage d'un concours ou d'une formation est généralement requis.